

RHÔNE-ALPES

Economie

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 84 - Décembre 2007

L'externalisation contribue à l'extension de la sphère productive au-delà de l'industrie

Au cours des trente dernières années, l'industrie rhônalpine a perdu le tiers de ses emplois. Mais la sphère productive, qui englobe également de nombreuses entreprises du tertiaire, en a gagné. Le système productif régional s'est profondément modifié, conduisant les entreprises industrielles à recourir à une main-d'œuvre moins nombreuse mais plus qualifiée et à externaliser certaines fonctions. Cette mutation doit être analysée sur le long terme. Elle a commencé dans les années 70 et se poursuit au cours de la période récente.

Alain Berthelot

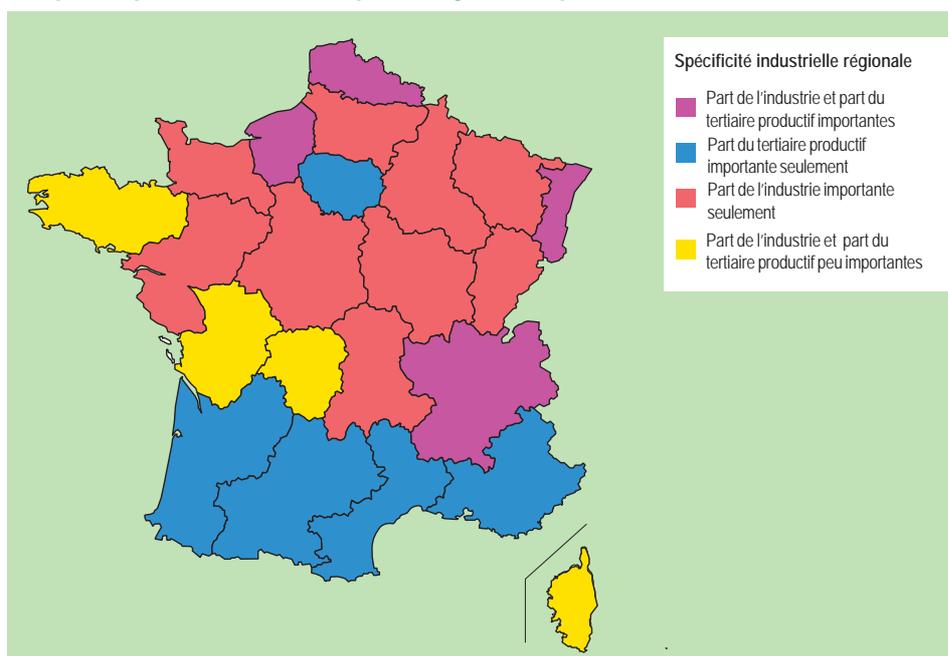
Depuis 30 ans, le nombre total d'emplois progresse plus vite en Rhône-Alpes qu'au niveau national. Entre 1975 et 1999, il a augmenté de plus de 16 %, soit 7 points de plus qu'en France. Mais tous les secteurs d'activité n'ont pas connu cette croissance. L'agriculture a perdu plus de la moitié de ses effectifs : elle compte en 1999 moins de 3 % des emplois de la région. La construction, qui en dénombre le double, en a vu disparaître près d'un quart. Les effectifs industriels ont baissé dans la même proportion. Ils ne représentent plus que 22 % des emplois rhônalpins en 1999 contre 35 % en 1975.

La baisse de ces trois secteurs est plus que compensée par l'augmentation des effectifs du tertiaire. Le tertiaire résidentiel, qui procure des services

directement tournés vers la population, représente désormais plus de la moitié des emplois de la région. Mais les progressions les plus rapides concernent l'intérim et le tertiaire productif. Ce dernier regroupe des activités concourant à la production industrielle, tels que les services aux entreprises, le commerce de gros et les transports de marchandises. Il passe de 10 % des emplois de la région à 17 % entre 1975 et 1999.

Ainsi, 189 000 emplois ne figurent plus dans les effectifs de l'industrie rhônalpine mais l'ensemble de la sphère productive en gagne 11 000. Ceci s'explique par un accroissement de 173 000 emplois permanents dans le tertiaire productif et de 27 000 emplois provenant du recours à l'intérim de la part des établissements industriels.

La sphère productive rhônalpine toujours importante



Note de lecture : la part d'un secteur est dite importante quand elle est supérieure à la moyenne de la France métropolitaine hors Ile-de-France (en termes d'emplois).

Source : Insee - recensement de la population 1999

Baisse de l'emploi dans les établissements industriels et hausse dans le tertiaire productif

Rhône-Alpes	1975		1999		évolutions 1999/1975		évolution annuelle %	
	Effectifs*	Part (%)	Effectifs*	Part (%)	Effectifs*	en %	1975/1999	1999/2006**
Agriculture	145	7,5	67	3,0	-78	-53,8	-3,2	///
Construction	179	9,2	136	6,0	-43	-24,0	-1,1	2,6
Industrie	680	35,0	491	21,7	-189	-27,8	-1,3	-1,4
Intérim	5	0,3	52	2,3	47	940,0	10,0	6,4
Tertiaire productif	200	10,3	373	16,5	173	86,5	2,6	3,0
Tertiaire résidentiel	736	37,8	1 146	50,6	410	55,7	1,9	1,9
Total	1 945	100,0	2 265	100,0	320	16,5	0,6	1,5

* en milliers

Source : Insee - recensements de la population 1975 et 1999, Unedic 1999 et 2006

** actualisation Unedic sur le champ des secteurs marchands non agricoles

Gains de productivité et nouveaux besoins en formation et maintenance

Les tendances observées entre 1975 et 1999 se poursuivent au cours des années récentes, sauf pour la construction qui connaît un net redressement. La baisse des effectifs directement employés par des établissements industriels perdure, alors que l'emploi dans le tertiaire productif augmente à un rythme toujours plus élevé que dans le tertiaire résidentiel, même si les gains en effectifs y sont moins importants.

La baisse de l'emploi industriel résulte de plusieurs facteurs. Les gains de productivité, réalisés grâce à la modernisation des équipements de production en expliquent une partie. C'est notamment le cas dans les industries de process comme la chimie ou l'automobile. Mais ces mutations ont également généré pour les entreprises de nouveaux besoins : d'une part pour la formation d'une main-d'œuvre plus qualifiée, d'autre part pour la maintenance des équipements.

Par ailleurs, le recours de plus en plus fréquent à l'intérim par l'industrie, qui permet une plus grande souplesse dans la gestion des effectifs, vient dans certains cas compenser la baisse des effectifs industriels permanents.

Enfin, l'externalisation d'un certain nombre de fonctions (nettoyage, sécurité, gestion, informatique, logistique, etc.), réalisées auparavant au sein des établissements industriels, et désormais confiées à des entreprises de services, est à l'origine d'un transfert d'effectifs de l'industrie vers le tertiaire productif.

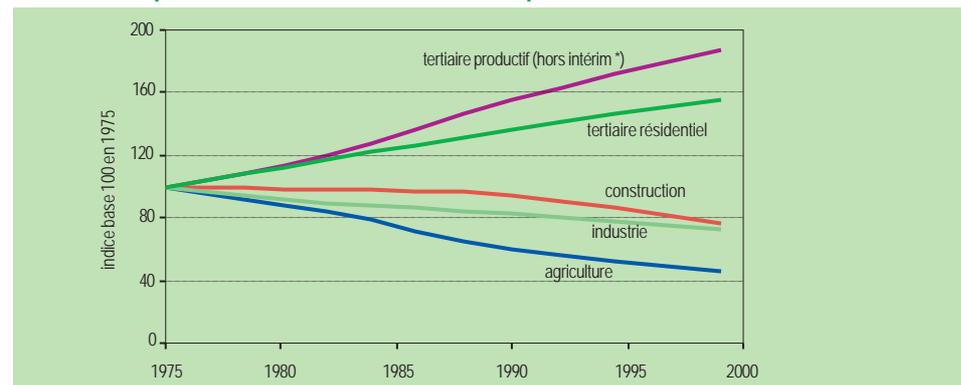
Ces mutations interviennent dans un contexte de concurrence internationale accrue, qui s'est traduit

par des pertes de compétitivité de certains secteurs historiquement très présents en Rhône-Alpes. C'est le cas notamment de l'habillement, de l'industrie du cuir, du textile, des biens d'équipement du foyer, de la mécanique et de la transformation des métaux. Leurs pertes ne sont pas compensées par les secteurs qui restent créateurs d'emploi dans la région, tels que les industries de composants électriques et électroniques et la pharmacie.

Ces grandes tendances ne sont pas propres à la région Rhône-Alpes. La chute de l'emploi dans les établissements industriels entre 1975 et 1999 a été commune à toutes les régions hormis la Bretagne (+ 9,5 %) et la Corse (+ 2,4 %). Cependant, avec une baisse de 28 %, Rhône-Alpes a vu ses emplois industriels décroître moins fortement qu'au niveau national (- 34 %). Rhône-Alpes reste ainsi une région industrielle forte, la proportion d'emplois dans l'industrie étant de 22 %, soit 4 points de plus qu'au niveau national, derrière la Franche-Comté (27 %), la Picardie (23 %), l'Alsace (23 %) et la Haute-Normandie (22 %).

La sphère productive est également importante en Rhône-Alpes. La région cumule un poids de l'industrie et du tertiaire productif plus important qu'au niveau national. À l'opposé de ce qui s'est passé dans l'industrie, l'emploi dans le tertiaire productif a augmenté dans toutes les régions françaises. Mais avec des effectifs qui doublent ou presque, Rhône-Alpes se retrouve avec Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, l'Alsace, les Pays-de-la-Loire et le Centre dans un groupe de régions qui combinent une forte augmentation de l'emploi dans

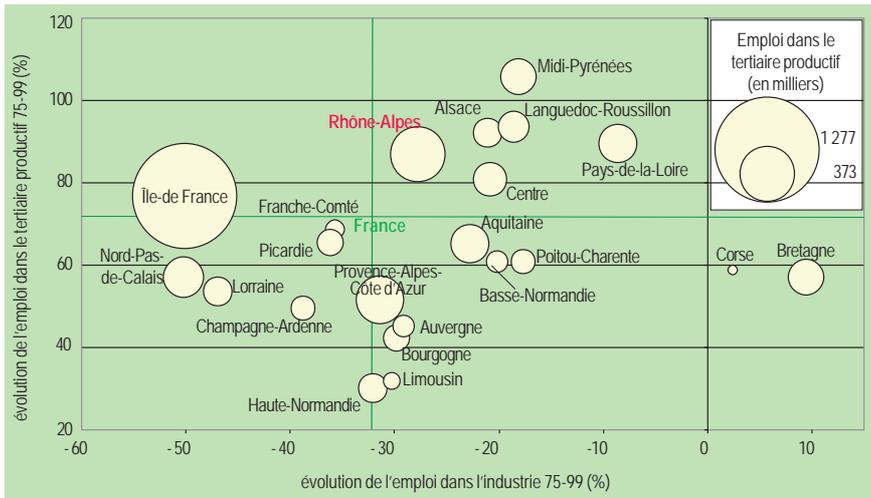
Le tertiaire productif décolle en Rhône-Alpes



Source : Insee, recensements de la population 1975, 1982, 1990 et 1999

* La forte progression de l'emploi dans l'intérim (multiplié par 10 en 24 ans) ne permet pas de la placer sur le graphique.

En Rhône-Alpes, les effectifs industriels baissent moins que la moyenne nationale et ceux du tertiaire productif augmentent davantage



Source : Insee - recensements de la population 1975 et 1999

le tertiaire productif et une diminution des effectifs industriels inférieure à la moyenne nationale.

Globalement, il apparaît donc que l'externalisation des activités de l'industrie vers le tertiaire productif ne saurait se résumer à un simple transfert de travaux. Au contraire, comme le montre le positionnement des différentes régions, le développement du tertiaire productif joue un rôle dynamique en accompagnant l'activité de l'industrie et en limitant la baisse de ses effectifs.

Dans ce contexte, Rhône-Alpes est bien positionnée : la croissance des effectifs du tertiaire productif a toujours été plus forte qu'au plan national, notamment au cours des années 1980, grâce au développement des activités d'études, de conseil et d'assistance, du commerce de gros non alimentaire et interindustriel et du transport routier de marchandises notamment.

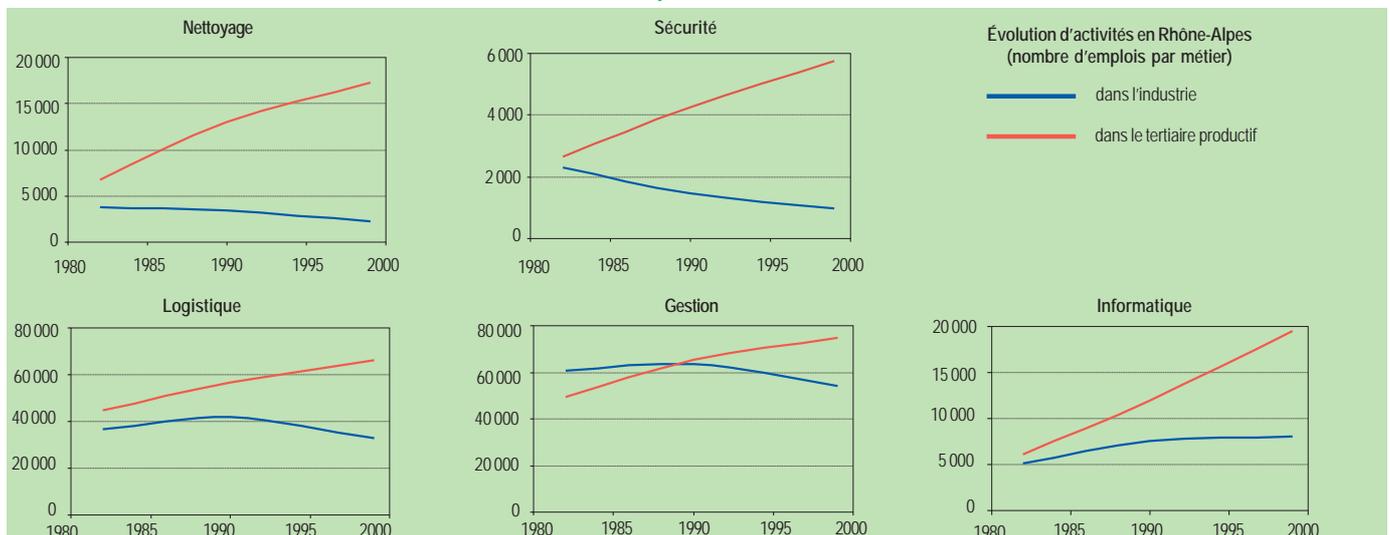
En comparaison, les régions de vieille tradition industrielle, telles que le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine et Champagne-Ardenne, ont connu des réductions plus importantes de l'emploi industriel

et une progression du tertiaire productif inférieure à la moyenne. L'Île-de-France a toujours eu une position dominante dans le tertiaire productif et la renforce : près d'un tiers des effectifs nationaux du secteur y est concentré.

Un autre regard peut être porté sur ces transformations du tissu productif si l'on considère non plus les seules activités économiques, mais les métiers ou fonctions concernées. Tout d'abord, le mouvement de baisse des emplois dans les métiers industriels s'accompagne de gains en qualification et cela sur l'ensemble des activités économiques mais aussi au sein même de l'industrie. Au début des années 1980, sur l'ensemble des secteurs, un emploi sur quatre était un métier industriel. En 1999, le rapport est passé à un sur cinq. Entre ces deux dates, 66 000 emplois des métiers industriels ont ainsi disparu. Ce sont les ouvriers non qualifiés de l'industrie qui ont été les plus touchés, perdant la moitié de leurs effectifs, soit près de 90 000 emplois. À l'inverse, le nombre d'ingénieurs progressait de 45 %, soit un gain de 7 200 emplois.

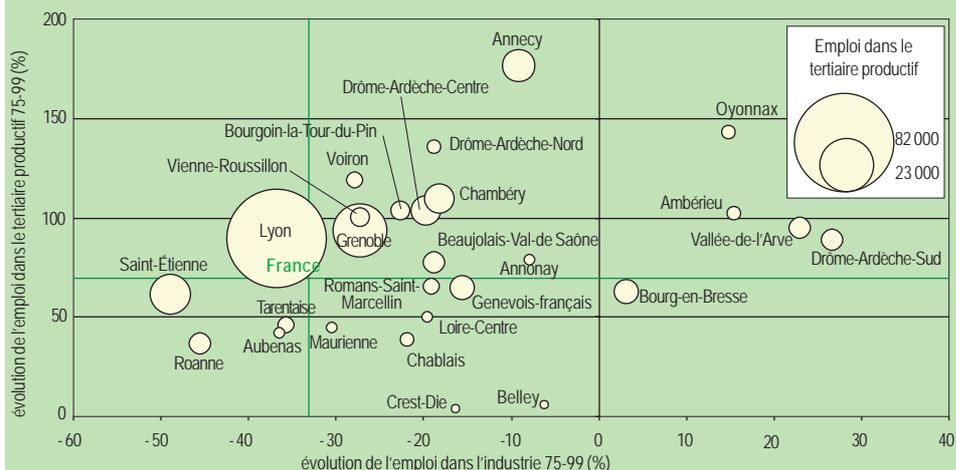
Dans le même temps, un certain nombre de métiers connaissent des évolutions divergentes de leurs effectifs entre le secteur industriel où ils régressent et le tertiaire productif où ils sont en essor. De tels mouvements sont des indices de l'externalisation de ces fonctions. Celle-ci est à l'œuvre dès le début des années 80 pour les métiers liés à la sécurité ou au nettoyage. Le phénomène apparaît plus récemment pour les fonctions de gestion, de logistique ou de recrutement. Enfin, pour les métiers de l'informatique, l'externalisation est indéniable, mais elle s'accompagne d'un maintien de leurs effectifs au sein des établissements industriels. Pour ce dernier secteur, il y a eu externalisation à chaque apparition d'un nouveau développement ; les industriels déployant également, au fur et à mesure de l'évolution de leurs besoins internes, des effectifs chargés de suivre et de faire l'interface avec le travail des prestataires. ■

Des métiers transférés de l'industrie vers le tertiaire productif



Source : Insee - recensements de la population 1982, 1990 et 1999

Des situations contrastées selon les zones d'emploi



Source : Insee - recensements de la population 1975 et 1999

Dans les zones d'emploi d'Annecy, Chambéry, Drôme-Ardèche-Centre (Valence) et Grenoble, une moindre baisse de l'emploi dans l'industrie s'accompagne d'une forte hausse dans le tertiaire productif. À l'opposé, les zones d'emploi de Saint-Étienne et Roanne combinent

une forte baisse dans l'industrie avec une hausse très modérée dans le tertiaire productif. La zone d'emploi de Lyon qui concentre la plus grosse part du tertiaire productif régional voit ses emplois dans ce secteur progresser plus vite qu'au niveau national.

Méthodologie :

Source : l'examen des mutations du système productif sur une longue période nous a conduit à privilégier les recensements de population (1975, 1982, 1990 et 1999). Seule cette source permet de croiser le secteur d'activité et les professions sur une aussi longue période. Dans la mesure du possible, on a utilisé une définition comparable des différents secteurs entre chaque recensement sachant que depuis 1999, les secteurs sont définis au sens du code d'activité de la nomenclature NAF alors que précédemment ils étaient définis en NAP. La codification des catégories socio-professionnelles ayant changé entre 1975 et 1982, l'étude sur les métiers ne peut commencer qu'à partir de 1982.

Afin d'actualiser les données sur les différents secteurs,

des informations issues des fichiers exploités par l'UNEDIC (Union Nationale pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce) ont été utilisées. La source Unedic couvre l'essentiel des secteurs marchands non agricoles. Elle ne couvre pas notamment le secteur public administratif (État, collectivités locales, établissements publics à caractère administratif) ainsi que les salariés agricoles et para-agricoles.

Intérim : entre les recensements de 1982 et de 1990, les comparaisons sont rendues délicates, suite à des modifications dans les questionnaires. Pour l'Unedic en 1999, 58% des personnes en mission d'intérim exerçaient dans l'industrie. Cette part a permis d'estimer le nombre d'emplois dans l'intérim destinés à l'industrie.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

CRCI Rhône-Alpes

75 cours Albert Thomas
69447 Lyon cedex 03
Tél. 04 72 11 43 43
Fax 04 72 11 43 62

Directeur de la publication :

Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :

Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, décembre 2007
© INSEE 2007 - ISSN 1165-5534

Définitions

La sphère productive regroupe l'industrie traditionnelle et le tertiaire productif.

Le tertiaire productif regroupe les services aux entreprises (NES16 : EN), le commerce de gros (NES114 : J20), les transports de marchandises (NES114 : K03, K04, K06, K07, K09) et la partie des activités immobilières destinée majoritairement aux entreprises (APET : 701B, 701C, 701D, 702B, 702C, 703D et 703E).

Le tertiaire résidentiel regroupe les activités financières (NES16 : EL), les services aux particuliers (NES16 : EP), l'éducation, la santé et l'action sociale (NES16 : EQ), l'administration (NES16 : ER) et les activités du commerce, du transport et de l'immobilier

non prises en compte dans le tertiaire productif. Les activités des boulangeries et pâtisseries (APET : 158B, 158C, 158D et 158K) ont été retirées de l'industrie et reclassées dans le tertiaire résidentiel.

Métiers industriels et non industriels : la notion de métier industriel ou non est abordée par les familles professionnelles. Les métiers industriels sont définis comme des métiers ayant un rapport direct avec la conception, la réalisation d'un produit industriel ou encore la maintenance de machines. Les informaticiens n'ont pas été considérés comme appartenant à des métiers industriels, même si une partie d'entre eux exercent des tâches en rapport avec une activité industrielle ou exercent des tâches de maintenance.

Pour en savoir plus :

- "Les ressorts de l'économie des services : dynamique propre et externalisation", *Insee première* n° 1163, novembre 2007

- "Secteurs et métiers industriels : l'industrie n'est plus ce qu'elle était", *Dares, Premières Synthèses*, n° 16-2, avril 2005